

ALLOCUTION DE M. JEAN-MARC FOURNIER,  
MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

À L'OCCASION DU COLLOQUE ANNUEL DE LA  
FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU  
QUÉBEC

QUÉBEC

JEUDI 11 MAI 2006

Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur Caron,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui et surtout, comme vous, je suis ravi de la présence du premier ministre du Québec qui témoigne de la priorité qu'il accorde à l'éducation et à nos commissions scolaires. Sa présence nous donne l'occasion d'affirmer haut et fort l'importance que revêt notre partenariat pour le gouvernement.

Les commissions scolaires ont depuis longtemps fait la démonstration qu'elles effectuent sur le terrain un travail qui ne pourrait en aucune façon être accompli directement

de Québec. Les commissions scolaires constituent non seulement un réseau décentralisé et spécialisé en éducation assurant la gestion des établissements primaires et secondaires mais plus encore un ensemble de forums et de paliers décisionnels répondant aux besoins spécifiques de chaque région. Quand on a à cœur l'éducation et la réussite de nos enfants, la question à poser n'est pas de savoir si on doit laisser tomber ce réseau mais bien comment en maximiser les retombées. Il s'agit d'un réseau sur lequel on peut compter et sur lequel on veut compter.

Ce soir, je viens donc rencontrer des partenaires et, j'en ai la profonde conviction, des partenaires fermement résolus

à favoriser la réussite du plus grand nombre de nos enfants.

Le dernier budget a donné de nouveau la mesure de l'engagement du gouvernement en éducation. Trente-quatre pour cent de l'accroissement de ses dépenses vont à ce secteur. Cela représente, pour le préscolaire, le primaire et le secondaire, 340 millions de dollars de plus. Depuis l'arrivée de notre gouvernement, nous avons investi 1,6 milliards dont 660 millions de crédits seulement pour 2006-2007. C'est l'équivalent en une année de l'augmentation totale des crédits de l'éducation de 1995 à 2003. Dans le contexte budgétaire actuel, il s'agit d'un effort considérable.

Cet effort et les développements importants que cela nous permet dans le réseau ne seraient pas possibles sans le leadership du premier ministre du Québec. Je tiens à vous remercier, monsieur le premier ministre, car c'est grâce à votre détermination et à votre profonde conviction dans l'importance de l'éducation que ces investissements ont été possibles. Monsieur le premier ministre, avec les commissions scolaires, je veux aussi vous remercier pour la reconnaissance que vous avez accordé au rôle des commissions scolaires lors du déroulement des négociations.

L'an dernier, le président de la fédération, M. André Caron, exprimait, privément et publiquement son souhait de voir les commissions scolaires impliquées dans les

négociations, du début à la fin du processus. Il déclarait : «A chaque fois, c'est la même chose, ça se règle dans le bureau du premier ministre et nous on se retrouve avec des irritants majeurs parce qu'en notre absence, on n'a pas tenu compte de l'application réelle des concessions de dernière minute».

Monsieur le premier ministre, vous avez choisi de répondre à l'appel de la fédération. Jusqu'à tard dans la nuit, la fédération était à nos côtés. Ses représentants ont été là du début à la fin et cela a permis la négociation de meilleures ententes.

Ces ententes contiennent d'ailleurs une kyrielle d'éléments positifs.

Que l'on pense aux conventions collectives du personnel de soutien qui assurent désormais une stabilité du personnel affecté aux services de garde et aux élèves en difficulté.

Je suis également très satisfait de l'entente sur les **activités étudiantes**, qui prévoit que celles-ci feront désormais partie intégrante de la tâche de l'enseignant. Conséquemment, il n'y aura plus de boycott de ces activités qui sont au cœur de l'apprentissage des enfants.

Les ententes prévoient également une révision du **système d'arbitrage** qui favorise la responsabilisation des acteurs, accélère le processus de règlement des

conflits et permet le partage des frais avec la formule « qui perd, paie ».

Elles prévoient aussi une gestion plus transparente et plus collégiale. En élaborant enfin une **annexe 12** opérationnelle, nous permettons aux écoles d'adapter véritablement la convention en fonction de leurs besoins spécifiques.

Mais surtout, les dernières négociation ont permis des avancées qui permettront d'atteindre les objectifs élevés que nous nous sommes posés en matière de services aux élèves en difficulté.

Tout d'abord, nous nous sommes entendus sur une meilleure organisation des services aux élèves en difficulté. La prévention et l'intervention rapide seront maintenant au cœur de notre action. Les services seront désormais organisés non pas en fonction de l'identification d'un quelconque code mais bien **a priori** en fonction des besoins et capacités des élèves.

L'entente de décembre fera également en sorte que les **enseignants seront mieux préparés** à intervenir auprès des élèves en difficulté. Nous avons en effet majoré de 50% les budgets de perfectionnement pour les enseignants et une partie de ces budgets devra être consacrée à de la formation en adaptation scolaire. Nos

enseignants du secondaire, et plus particulièrement les enseignants en début de carrière, recevrons de plus du soutien de la part d'enseignants ressources qui les aideront à identifier et mettre en pratique des interventions les plus adaptées aux besoins des jeunes.

Enfin, cette entente prévoit un **investissement majeur** de la part du gouvernement. Nous nous sommes en effet engagé à consacrer 100 M\$ sur trois ans, dont plus de la moitié cette année, ce qui permettra à terme l'ajout de 1800 ressources: des enseignants orthopédagogues, des enseignants-ressources ainsi que du personnel professionnel et de soutien en service direct aux élèves à risque, handicapés ou en difficulté. Cela comprend aussi des sommes consacrées au perfectionnement du

personnel enseignant, au soutien des enseignantes et enseignants dans les groupes à plus d'une année d'études et à l'ajout d'heures pédagogiques pour le personnel enseignant en formation générale des adultes.

Rappelons que nous avons déjà réinvesti 10 M\$ en 2004-2005 et un autre 10 M\$ en 2005-2006. Les engagements de notre gouvernement ciblaient un montant de 50 millions au cours du mandat. Nous atteindrons plutôt une somme de 120 millions, soit plus que le double de l'engagement initial.

En fait, juste avec l'effort de cette année, un effort de 60 millions, nous dépassons l'engagement pris pour tout le

mandat. C'est dire l'importance que nous accordons à la question.

Les développements à l'égard des élèves en difficulté cadrent parfaitement avec les échanges que vous aurez lors de votre colloque qui a pour thème *Réussir à travers nos différences*.

Je trouve votre thème inspirant et porteur d'espoir puisqu'il nous invite à respecter les différences de tous, intervenants comme élèves, et à miser sur les forces que nous aurons contribué à développer et à mettre en commun.

Dans le contexte actuel du renouveau pédagogique, qui vise justement à mener le plus grand nombre possible d'élèves vers la réussite, l'adaptation de l'école aux besoins et capacités de tous les élèves doit être au cœur de nos préoccupations.

C'est avec ce même souci de favoriser la réussite des élèves que nous allons augmenter le temps d'enseignement. Celui-ci passera de 23 heures 30 minutes à 25 heures par semaine, à compter de septembre 2006.

Ce changement d'horaire bouscule évidemment les habitudes acquises. Au lieu toutefois d'envisager ce changement comme un irritant, il faut plutôt le voir comme

un défi à relever dans l'intérêt des élèves. Augmenter le nombre d'heures d'études de nos enfants contribuera directement à leur réussite. Pour nous, qui avons à cœur la réussite des jeunes, le travail que nous demande cette modification constitue évidemment une charge additionnelle mais c'est une charge positive. C'est un défi qui va dans le sens de notre travail de tous les jours.

Par ailleurs, l'implantation du renouveau pédagogique se poursuit au secondaire. Nous avons le devoir de poursuivre ce renouveau et d'en faire un succès, parce que c'est notre principal instrument pour favoriser la réussite d'un plus grand nombre de jeunes. Évidemment, il faut le faire en collaboration avec les principales personnes concernées. Voilà pourquoi j'ai invité les

parents et les enseignants à participer aux travaux de la Table de pilotage.

Dans une perspective de cohérence et de continuité avec le primaire, le nouveau programme de formation du premier cycle du secondaire s'adresse à tous les élèves.

A l'égard du 2<sup>ème</sup> cycle, nous avons opté pour une diversification des parcours de formation afin de les adapter aux besoins et aux intérêts des jeunes. Nous croyons que cela favorisera la persévérance scolaire. Les élèves auront ainsi accès à des parcours de formation générale ou à un parcours axé sur l'emploi.

À la formation générale, un nouveau parcours « appliqué » offrira une formation davantage axée sur des

apprentissages concrets. Il se caractérisera notamment par une démarche d'orientation obligatoire, le projet personnel d'orientation, et des activités portant sur des applications technologiques et scientifiques.

Je considère aussi qu'une meilleure connaissance des différentes carrières, notamment celles qui exigent une formation professionnelle ou technique, est également susceptible de mettre les jeunes sur la piste d'un choix éclairé qui correspond à leurs goûts. Nous comptons donc, avec votre concours, intensifier la valorisation de la formation professionnelle et technique en y investissant 1,2 million de dollars de plus au cours des trois prochaines années.

De plus, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport va procéder de manière systématique à l'aménagement d'une meilleure articulation entre les programmes du secondaire et ceux du collégial en favorisant, notamment, une collaboration plus poussée entre les commissions scolaires et les collèges d'une même région. Une telle mesure évitera qu'une formation mène à un cul-de-sac et permettra aux diplômés de poursuivre plus facilement leur formation à un niveau supérieur.

Permettez-moi d'aborder une autre question essentielle, celle des infrastructures. Nos écoles sont des milieux de vie où les élèves et les enseignants passent plusieurs heures par jour. Ils doivent donc pouvoir y trouver un cadre de travail répondant à leurs besoins. Or, vous le

savez aussi bien que moi, le parc immobilier scolaire est vieillissant.

Pour l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire, le réseau comptait, en 2004-2005, sur un montant de 107 M\$. Nous avons ajouté en 2005-2006 93,1 M\$. Nous ajouterons 130,4M\$ en 2006-2007 et 167,6 M\$ en 2007-2008, ce qui totalise 391,1 millions de dollars supplémentaires pour les trois prochaines années . En 3 ans, nous aurons donc plus que doublé le montant habituellement consacré aux infrastructures. A ces investissements, s'ajoutent en plus le nouveau fonds d'infrastructures sportives qui s'adressent aux commissions scolaires comme aux municipalités. Ce

fonds permettra la réalisation de 500 M\$ de travaux pour inciter les jeunes et moins jeunes à être plus actifs.

Le soutien aux élèves en difficulté, l'ajout au temps d'enseignement au primaire et les investissements dans nos infrastructures scolaires sont des gestes posés par le gouvernement qui traduisent sa ferme volonté de faire de l'éducation une priorité. Ils traduisent surtout sa volonté de travailler avec vous à la réussite de nos enfants.

Ce partenariat revêt pour moi une importance particulière, car je suis intimement convaincu que l'éducation est non seulement le fondement de la prospérité économique et sociale de notre société mais plus encore elle est la clé de la porte qui donne accès à la réalisation des rêves de

chacun de nos enfants. En amenant nos jeunes à aimer la lecture ou à connaître le monde dont ils font partie, nous leur donnons les outils pour accéder eux-même à ces rêves. Voilà pourquoi je termine en vous remerciant chaleureusement de votre dévouement pour la vitalité de l'éducation québécoise.

Bon colloque à tous!